

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE



Le Comité Social d'Administration (CSA), issu de la fusion du CT et du CHSCT, est l'instance de dialogue social dédiée à l'examen des questions collectives :

- fonctionnement et organisation de l'agence ;
- orientations stratégiques en matière de politique RH (formation des agents, action sociale) ;
- égalité professionnelle et lutte contre les discriminations ;
- règles statutaires et régimes indemnitaires.

Toujours engagé.e.s pour votre avenir

Le Sne-FSU est le seul syndicat représentatif dans les 6 agences de l'eau, les 6 comités de bassin et au niveau ministériel.

Fort de son expertise technique et juridique, il contribue au dialogue social par des propositions argumentées et la diffusion de positions nationales stratégiques.

Grâce à ses actions coordonnées en interagence pour mieux défendre les agents et les agences.

Le Sne consulte et informe (HMI, Flash, lettres ouvertes) et fait des compte-rendus de toutes les réunions avec l'administration (instances locales et COSUI)

Renouvelez-nous votre confiance !

NOTRE BILAN 2019-2022



Toujours engagé.e.s pour votre avenir

ARTOIS-PICARDIE

De nos 45 réunions d'instances CT et CHSCT, nous retenons principalement les actions suivantes :

- **Vigilance sur les projets de réorganisation successifs** : adéquation missions moyens, égalité des chances, prise en compte des impacts humains et des besoins exprimés par les agents, clarifications sur la notion de changement substantiel de poste. Demande de bilans réguliers.
- **Enquête RPS et plan d'actions agence**, mise en place d'un conseil externalisé, demandes d'expertises locales
- **Participation à la gestion de la crise COVID** : équipement de protection et de télétravail pour les agents, relais des agents en difficulté
- **Défense des droits des agents** lors de la révision des modalités de télétravail par l'administration

- **Contribution aux réflexions sur la simplification** par des propositions concrètes à effet immédiat pour les agents
- **Vigilance sur la prise en compte des besoins propres aux délégations** (Boulogne et Amiens) et aux nouvelles organisations (absorption du service information par la DSIUN, groupement comptable, etc.),
- **Attention constante portée aux fiches de poste publiées** : respect du quasi-statut, ouverture interne, égalité homme-femme et accès aux personnes en situation de handicap
- **Identification des surcharges de travail pour les agents** (plan de relance, plan de reprise, chantiers de mutualisation, audits extérieurs (CGEDD, CdC), Qualiacc....)

Une participation systématique aux réunion informelles, non pour supplanter le débat et la prise de décision en CT et CHSCT mais pour toujours être au plus près des informations et anticiper les difficultés.



Élections du 8 décembre 2022 , votez Sne-FSU

Toujours engagé.e.s pour votre avenir

INTER-AGENCES

Ces 4 dernières années ont été marquées par un poids croissant des sujets interagences, travaillés conjointement avant les débats en instance locale :

■ **Mutualisations** : le Sne-FSU Sne reconnaît l'intérêt de développer un travail en commun mais est fermement opposé aux fusions. Face aux 14 chantiers du plan porté par nos 6 DG, vos représentants ont défendu la prise en compte des personnels (pas de mutations géographiques, agents de la DSIUN maintenus dans leurs agences d'origine), la qualité de vie au travail et la prévention des RPS, la recherche d'une réelle efficacité au service de l'environnement, le respect du dialogue social.

■ **Concours de « déprécarisation »** : conseils aux candidat.e.s à toutes les étapes (formations concours, explicitation des reclassements...), accompagnement des recours, amélioration des notes de gestion proposées.

■ **Défense des conditions de rémunérations** par des arguments chiffrés détaillés : RIFSEEP (groupes de fonctions adaptés à nos emplois-types) et quasi-statut (défense tous les ans d'une PPC maximale, argumentation réussie auprès du MTE pour qu'il demande un arbitrage interministériel).

■ **Moyens des agences** : plaidoyer constant contre les réductions d'effectifs, proposition de motions aux Conseils d'administration, dialogue avec les parlementaires

■ Le Sne a été moteur dans la négociation du protocole d'accord ministériel sur le télétravail et a imposé son application dans les 6 agences.



NOS PRIORITES POUR 2023-2026

En siégeant au CSA vos représentants Sne-FSU défendront les objectifs suivants :

- réduire les charges de travail et stabiliser les organisations pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- décliner à l'agence les protocoles ministériels sur le droit à la déconnexion, le handicap et la lutte contre les discriminations ;
- s'assurer de la mise en place d'un forfait mobilité durable revalorisé et cumulable avec les abonnements transport comme dans le privé ;
- participer à la mise en place d'une mutuelle référencée avec participation financière de l'employeur pour toutes et tous ;
- pour les agents contractuels : revaloriser le quasi statut (taux pro/pro, mobilité, primes....), maintenir notre cadre de Prévoyance ;
- pour les agents fonctionnaires : Veiller à la bonne mise en œuvre de la note de gestion RIFSEEP et garantir dans la durée sa cohérence avec la note ministérielle ;
- défendre le système des six agences de l'eau, efficace et reconnu, avec une agence par bassin. Le doter des moyens nécessaires en augmenter le plafond d'emploi à la hauteur de ses missions ;
- dans le cadre des mutualisations interagences, continuer à s'opposer aux fusions de services ;
- continuer refuser le développement des emplois précaires (interims, contrats de projets etc.).

Toujours engagé.e.s pour votre avenir



VOS CANDIDATS AU CSA

Mario Lestani

Séverine Verhaegue

Bruno Penisson

Virginie Lefebvre

Serge Perdrix

Martine Rymek

Stéphane Tomowiak

Odile Oudre

Élections du 8 décembre 2022 , votez Sne-FSU